Nous rappelons aux pilotes et à leurs assistances qu'en participant à la Grappe Outsiders, ils s'engagent automatiquement à respecter notre charte comportementale.
Cette charte s'appliquera du vendredi 1 mai à 10h00 jusqu'au lundi 4 mai 2020 au matin et nous espérons plus longtemps si notre démarche vous a convaincu !

La Charte 2020 :

- Respecter les recommandations données tout au long du week-end, sur le parcours (zones de nidification, traversées de village, espaces naturels classés) et dans les communiqués.

- Éviter les chemins empruntés pour le passage de la Grappe dans les 2 mois suivant l'épreuve.

- Utiliser le tapis environnemental à chaque intervention sur la moto (attention aux contrôles).

- Ne jeter ni écran jetable (interdit par le règlement) ni détritus sur le tracé

- Utiliser les poubelles et bacs à hydrocarbures mis à disposition sur les parcs et le - parcours de liaison.

- Éviter de déposer de la terre en dehors des zones rurales ou celles prévues à cet effet.

- Ne pas traverser les espaces cultivés ou naturels.

- Sensibiliser son assistance au respect de l'environnement et des personnes.

- Ne pas utiliser le GPS pour mémoriser le tracé (interdit par le règlement) et revenir

- En effet, de nombreux chemins ou sites sont privés et nos autorisations ponctuelles.
-
- Respecter le code de la route, rouler à vitesse réduite en ville et lorsque les panneaux de l'organisation le demandent.

- Eviter tout fonctionnement inutile des moteurs.

- Respecter les bénévoles qui font leur possible et souvent plus encore, car sans eux l'épreuve n'existerait pas.